



AVIS D'APPEL À CONCURRENCE

Numéro de référence : REG/AO – 11/20

Titre du Marché : Réalisation des travaux de protection de trois sources

1. Contexte

HELVETAS Swiss Intercooperation a reçu un mandat de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) à travers l'Ambassade de Suisse en République d'Haïti pour la mise en œuvre du Programme de **Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau et de l'Assainissement en Haïti** (REGLEAU) en partenariat avec la DINEPA.

HELVETAS Swiss Intercooperation, en accompagnement de l'OREPA Sud et des municipalités de Jacmel, Marigot, La-Vallée-de Jacmel et de Marigot, se propose d'utiliser une partie des fonds que la DDC a mis à la disposition du programme REGLEAU, **no. 7F-09609.01.02**, pour financer les dépenses éligibles en vertu du marché faisant l'objet du présent appel à concurrence et spécifié dans les Instructions aux Soumissionnaires.

A cette fin, HELVETAS Swiss Intercooperation en support à la Mairie de Marigot, de Baintet et de La Vallée de Jacmel (co-Maitres d'Ouvrage avec l'OREPA Sud), et en conformité avec les procédures de la DDC et celles d'HELVETAS applicables au programme REGLEAU, publie cet appel à concurrence en vue de la sélection de deux ou trois prestataires pour la « **Réalisation des travaux de protection de trois sources** » dans les communes de Marigot, de Baintet et de La Vallée de Jacmel (département du Sud-est).

Les travaux sont subdivisés en trois lots :

- Lot 1 : Travaux de protection de la Source Dubois (4^{ème} section communale de Marigot) ;
- Lot 2 : Travaux de protection de la Source Grand Bois (3^{ème} section communale de La Vallée-de-Jacmel) ;
- Lot 3 : Travaux de protection de la Source Cavalier (3^{ème} section communale de Baintet) ;

et comprennent (de manière non exhaustive) :

- a) Le renforcement des capacités des acteurs locaux sur les aspects liés à la protection de l'environnement, notamment la ressource en eau ;
- b) La construction de la clôture autour des zones 1 de protection des sources suivant les spécifications techniques ;
- c) La réalisation des travaux de mitigation des risques ;
- d) La réalisation des travaux d'aménagement des terres en amont des sources.



2. Critères d'éligibilité

Les Soumissionnaires éligibles sont de nationalité haïtienne et ne doivent pas être sur une liste noire de la DINEPA ou d'HELVETAS ou du Bailleur et ne doivent pas être associés ou avoir été associés, directement ou indirectement, à des consultants individuels, une firme de consultation ou une de ses filiales qui ont été engagés pour des services de consultation dans la préparation des spécifications et de tous autres documents pouvant servir à l'acquisition de produits en vertu du présent appel à concurrence.

Le soumissionnaire peut être :

- une entreprise,
- une association ou fondation régionale (Sud-est) légalement enregistrée et active dans la protection de l'environnement
- une ONG

3. Réclamation du DAO

Dès la publication de cet avis, HELVETAS Swiss Intercooperation invite les soumissionnaires intéressés éligibles à réclamer le dossier complet d'appel à concurrence en envoyant un courriel à l'adresse haiti@helvetas.org.

4. Profil des soumissionnaires

L'entité soumissionnaire doit justifier les expériences et répondre aux exigences suivantes :

- Une expérience générale (de l'entreprise, association ou fondation) de plus de cinq ans sur le terrain ;
- Disposer de cadres techniques (agronome ou ingénieur ou spécialiste en environnement, etc.) ayant au moins 5 ans d'expérience pertinente ;
- Disposer de techniciens agricoles expérimentés en protection de sol / construction de structures antiérosives / correction de ravines ;
- Avoir réalisé au moins 2 projets de protection de source ou protection sol / bassin versant.

5. Date limite de dépôt des offres et visite de sites

- Les visites de sites obligatoire sont ainsi fixées :
 - ✓ Mardi 25 août 2020 à 10 heures AM pour le lot 1 (Marigot). Le lieu de rencontre pour la visite de site est la Mairie de Marigot.
 - ✓ Mercredi 26 août 2020 à 10 heures AM pour les lots 2 et 3 (Bainet et La Vallée de Jacmel Marigot). Le lieu de rencontre pour la visite de site est la Mairie de La Vallée de Jacmel.

- Il est nécessaire de réclamer le dossier complet d'appel à concurrence à l'adresse haiti@helvetas.org pour être admis à participer à la visite des sites et signer le procès-verbal de visite.
- La date limite de réception des offres est le **Mercredi 2 septembre 2020 à 15 heures**.